

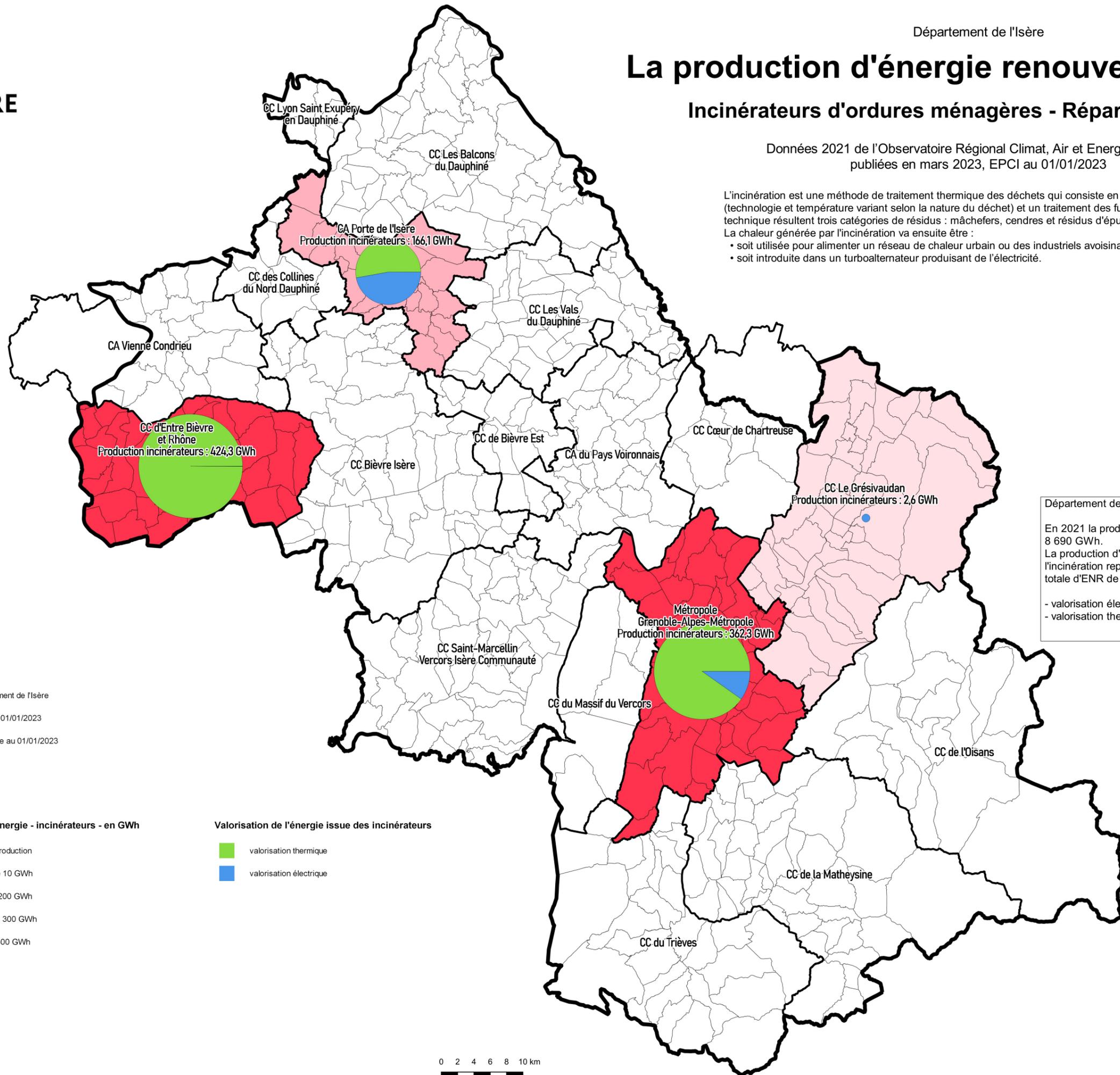
La production d'énergie renouvelable en Isère

Incinérateurs d'ordures ménagères - Répartition par EPCI

Données 2021 de l'Observatoire Régional Climat, Air et Energie (ORCAE)
 publiées en mars 2023, EPCI au 01/01/2023

L'incinération est une méthode de traitement thermique des déchets qui consiste en une combustion (technologie et température variant selon la nature du déchet) et un traitement des fumées. De cette technique résultent trois catégories de résidus : mâchefers, cendres et résidus d'épuration des fumées. La chaleur générée par l'incinération va ensuite être :

- soit utilisée pour alimenter un réseau de chaleur urbain ou des industriels avoisinants ;
- soit introduite dans un turboalternateur produisant de l'électricité.



Département de l'Isère

En 2021 la production totale d'énergie renouvelable est d'environ 8 690 GWh.
 La production d'électricité et de chaleur renouvelable issue de l'incinération représente environ 955 GWh (11.0% de la production totale d'ENR de l'Isère).

- valorisation électrique : 117 GWh
- valorisation thermique : 838 GWh

 Département de l'Isère
 EPCI au 01/01/2023
 Commune au 01/01/2023

Production d'énergie - incinérateurs - en GWh

 pas de production
 moins de 10 GWh
 de 10 à 200 GWh
 de 200 à 300 GWh
 plus de 300 GWh

Valorisation de l'énergie issue des incinérateurs

 valorisation thermique
 valorisation électrique

0 2 4 6 8 10 km

